



Ville d'Esch-sur-Alzette

Esch-sur-Alzette, le 23 novembre 2018

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 7 décembre 2018 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous soumetts le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Intégration de dix parcelles dans le Domaine Public Communal

La Ville intègre les dix parcelles désignées ci-dessous, inscrites au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section B de Lallange, du Domaine Privé de la Ville dans le Domaine Public Communal :

- 126/2955, lieu-dit « Bd Grande-Duchesse Charlotte », place, d'une contenance de 3a72ca
- 126/3525, lieu-dit « Bd Grande-Duchesse Charlotte », rue, d'une contenance de 38a15ca
- 126/3526, lieu-dit « Rue Dr Jean-Pierre Knaff », place, d'une contenance de 1ca
- 126/3527, lieu-dit « Rue Dr Jean-Pierre Knaff », place, d'une contenance de 1ca
- 126/3528, lieu-dit « Rue Dr Jean-Pierre Knaff », place, d'une contenance de 1ca
- 126/3529, lieu-dit « Rue Dr Jean-Pierre Knaff », place, d'une contenance de 1ca
- 126/3530, lieu-dit « Rue Dr Jean-Pierre Knaff », place, d'une contenance de 1ca
- 126/3531, lieu-dit « Rue Dr Jean-Pierre Knaff », place, d'une contenance de 1ca
- 126/3532, lieu-dit « Rue Dr Jean-Pierre Knaff », place, d'une contenance de 1ca
- 126/3533, lieu-dit « Rue Dr Jean-Pierre Knaff », place, d'une contenance de 1ca

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.


Melissa LIMA
Service Biens fonciers